

COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY A CONSEILLÉ BEEKAST DANS LE CADRE DE SA PREMIÈRE LEVÉE DE FONDS

Corporate - M&A Immobilier et Construction Private Equity Private Clients Droit fiscal | 27/10/16 | Philippe Lorentz Julien Wagmann Maxime Legourd

La start-up française Beekast annonce sa levée de fonds de 2,7 millions d'euros réalisée auprès notamment de la société de capital risque iSource et d'entrepreneurs-investisseurs appartenant aux réseaux Paris Business Angels et Val'Angels.

Solution web et mobile d'événements interactifs et collaboratifs, Beekast compte déjà plus de 300 clients. Avec cette levée de fonds, la jeune start-up créée en 2014 accélère ainsi son développement en France et à l'international.

AUGUST DEBOUZY conseillait Beekast avec une équipe menée par Julien Wagmann, associé, Julien Włodarczyk, counsel et Maxime Legourd, avocat pour le corporate et Philippe Lorentz, associé et Lydia Kopiejwski en fiscal.

iSource était accompagné par le cabinet Joffe & Associés avec Christophe Joffe, associé et Fanny Malgat, avocat.

A propos de Beekast : Fondée en 2014 par Yassine Chabli, Said El Haddati et Quentin Georget, Beekast met à disposition des organisations une plateforme de communication collaborative pour rendre les événements de ses clients toujours plus productifs et interactifs. Beekast fait partie de la Promo 2016 du programme d'accompagnement juridique Start you up, du cabinet AUGUST DEBOUZY.

